

## Conduite en sécurité de chariots automoteurs Formation et Tests CACES®

### OBJECTIFS

Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'un chariot automoteur conformément au Référentiel du CACES® R389.

Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du chariot.

### PARTICIPANTS

Caristes ou futurs caristes.

### MÉTHODES

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée composée de séquences théoriques en présentiel et à partir de ressources multimédia en autonomie ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

### ÉVALUATION

Epreuves théoriques et pratiques de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté conformément à la Recommandation R389 en vue de la délivrance du CACES®.

### ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

#### THEORIE

- u Réglementation et textes en vigueur
- u Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté
- u Principes de la conduite en sécurité
- u Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- u Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- u Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- u Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- u Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- u Autorisation de conduite
- u Analyse des risques et les règles d'utilisation
- u Équipements de protection individuelle.

#### PRATIQUE

Exercices pratiques de conduite de différents types de chariots en intérieur et en extérieur.

#### TESTS D'ÉVALUATION CACES®

Évaluation des connaissances théoriques et de savoir-faire en conduite en toute sécurité de chariots (chaque catégorie donne lieu à des tests spécifiques).

### MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.

*Un avis préparatoire à l'autorisation de conduite du personnel visé par l'animateur, est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.*